

Votre consentement est requis

Ce formulaire doit être rempli et signé par un parent ou un tuteur, ainsi que par l'élève, et doit ensuite être retourné à l'école.

Avis au parent ou tuteur : Nous tenons à ce que votre enfant puisse profiter d'une visite sécuritaire et éducative en milieu de travail. La formation en matière de santé et de sécurité est un élément important de ce programme. Nous vous prions d'examiner ce formulaire avec votre enfant et de le signer ci-dessous. Si vous avez des questions concernant la sécurité, veuillez communiquer avec l'école ou avec l'employeur visité.

Nom de l'élève : Nom de l'enseignant(e) :

J'autorise mon enfant à prendre part à ce programme.

- Je consens à ce que mon enfant soit photographié, interviewé ou filmé par l'employeur ou Partenariat en Éducation lors de la journée Invitons nos jeunes au travail, à des fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques relativement à la journée Invitons nos jeunes au travail.
- L'employeur est informé que mon enfant effectuera une visite de son lieu de travail le mercredi 6 novembre 2019, entre _____ et _____. Nous avons pris des arrangements concernant le dîner et la tenue vestimentaire ou l'équipement de protection appropriés.

Nom du parent/ tuteur : Nom du lieu de travail :

Numéro de téléphone :

Adresse :

OU

Mon enfant accompagnera : (cocher une réponse)

- un proche
- un ami
- un accompagnateur bénévole

Nom de la personne à joindre : Numéro de téléphone :

Nom du lieu de travail :

- Un collègue de mon lieu de travail serait disposé à accueillir un autre élève ayant besoin d'une personne accompagnatrice.

Nom du collègue : Numéro de téléphone :

Éléments de risque

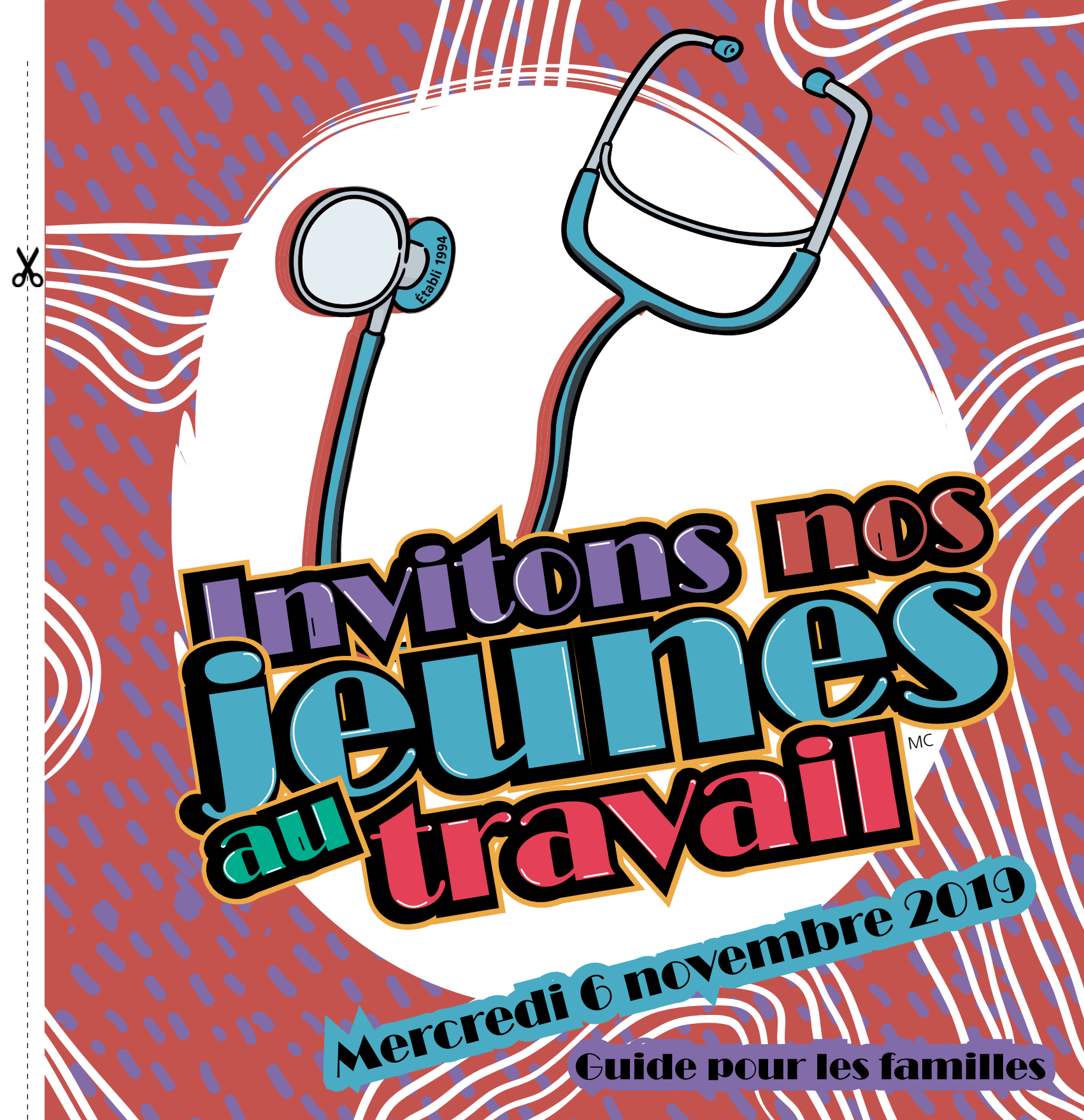
Tous les programmes d'apprentissage expérientiels, comme les sorties éducatives, les programmes d'enseignement coopératif, les programmes d'accompagnement et le programme Invitons nos jeunes au travail, comportent certains éléments de risque. Des blessures peuvent survenir lors de la participation à cette activité, sans qu'une faute soit commise par l'élève, la commission scolaire ou l'employeur hôte. En autorisant votre enfant à prendre part à cette activité, vous acceptez que votre enfant s'expose à des blessures.

Je comprends que la visite d'un lieu de travail par mon enfant comporte des risques et j'ai lu attentivement la section concernant les éléments de risque ci-dessus avec mon enfant.

Signature du parent ou du tuteur : Date :

Signature de l'élève : Date :

Pour obtenir plus amples renseignements sur les initiatives mentionnées dans ce guide, ou pour télécharger des ressources concernant le programme Invitons nos jeunes au travail, veuillez visiter notre site Web à partenariateneducation.ca



#NOSJEUNESAUTRAVAIL FÊTE SES 25 ANS

Partenariat en Éducation  The Learning Partnership

Partenaire national :



Foundation

En quoi consiste la journée Invitons nos jeunes au travail?

Lancée en 1994, la journée Invitons nos jeunes au travail est l'événement d'exploration de carrières le plus reconnu au Canada. Élaboré par le Partenariat en Éducation, cet événement a lieu au mois de novembre chaque année.

Le mercredi 6 novembre 2019, des élèves du secondaire 3 (Québec) et de 9e année partout au Canada passeront la journée sur le lieu de travail d'un parent, d'un proche, d'un ami ou d'un accompagnateur bénévole.



Comment puis-je veiller à la sécurité des élèves?

Il est essentiel que les élèves et les parents reçoivent l'information pertinente concernant la santé et la sécurité avant la visite du lieu de travail. Les parents doivent être informés du travail que leur enfant effectuera lors de cette journée et doivent se renseigner des mesures qui seront prises relativement à la santé et à la sécurité.

Consultez le comité de santé et de sécurité de votre organisation pour obtenir ou fournir des conseils en vue de la journée du 6 novembre. Des liens vers les sites d'autres organisations possédant une expertise en santé et en sécurité au travail et offrant des ressources dans ce domaine sont fournis à partenariateneducation.ca



Où les élèves peuvent-ils passer la journée?

Nous encourageons les parents ou tuteurs à inviter leurs enfants à passer la journée sur leur lieu de travail. Si vous n'êtes pas en mesure d'accueillir votre enfant, il existe d'autres solutions pour que votre enfant participe. Voici des suggestions :

- Demandez à un proche, à un voisin ou à un ami de la famille s'il peut accueillir votre enfant sur son lieu de travail.
- Demandez à un parent d'un autre élève participant au programme (p. ex. un ami de votre enfant) si votre enfant peut se joindre à eux pour la journée.
- Communiquez avec l'école de votre enfant et demandez si l'on peut vous aider à trouver un stage approprié.
- Communiquez avec des entreprises locales pour savoir si elles participent à la journée Invitons nos jeunes au travail, et si quelqu'un au sein de l'organisation accepterait de recevoir votre enfant si vous preniez les dispositions nécessaires pour assurer son transport.



À propos du Partenariat en Éducation

Partenariat en Éducation est un organisme de bienfaisance canadien qui prépare les élèves à réussir dans un monde diversifié, connecté et en constante évolution. Nous célébrons l'excellence en éducation, en mettant à profit les meilleures réflexions des enseignants, des entreprises et du gouvernement pour offrir des programmes expérientiels qui permettent aux élèves de cultiver leur pensée entrepreneuriale et qui soutiennent l'apprentissage socioémotionnel. Depuis 1993, nous outillons les élèves pour les aider à trouver des solutions aux problèmes de demain.



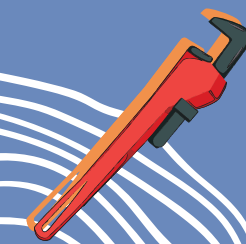
Objectif avenir RBC

Nos jeunes débordent de potentiel. Comme le monde du travail est en pleine évolution, nous devons les préparer à ce qui les attend. Voilà pourquoi RBC a mis sur pied le programme Objectif Avenir. Celui-ci favorise l'accès au perfectionnement des compétences, aux occasions de réseautage, aux expériences de travail et aux ressources de bien-être mental afin d'outiller les jeunes d'aujourd'hui pour les professions de l'avenir.

rbc.com/objectifavenir

Quoi faire après le 6 novembre?

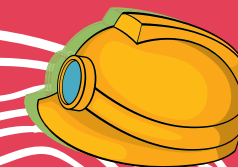
- Encouragez votre enfant à écrire un message de remerciement aux personnes avec qui il ou elle a eu la chance de travailler.
- Recherchez des occasions qui permettront à l'élève de tirer parti des apprentissages réalisés pour aller encore plus loin.
- Effectuez un suivi pour vérifier si l'expérience a suscité un intérêt chez l'élève.



Existe-t-il d'autres ressources destinées aux élèves?

Real Talk – Real Talk aide les élèves à faire des choix éclairés en matière d'éducation postsecondaire en leur donnant accès à des points de vue, à des trucs et à des conseils provenant de jeunes qui ont récemment fait la transition de l'école vers le marché du travail. Pour visiter le site Web de Real Talk, rendez-vous au realtalk.careers

Expériences de travail virtuelles – Des vidéos qui permettent aux élèves d'explorer divers environnements de travail et de rencontrer des employés qui partagent leurs impressions sur leur travail. Ces vidéos sont accessibles gratuitement sur YouTube et sont compatibles avec les casques de réalité virtuelle. Visitez le vrworkplaces.ca pour les visionner



Comment puis-je offrir une journée stimulante aux élèves?

Discutez avec le service des ressources humaines de votre organisation. Certains employeurs prévoient des événements d'envergure ou permettent à plusieurs employés d'accueillir des élèves sur leur lieu de travail. Inscrivez-vous sur notre site Web pour avoir accès à des ressources qui vous aideront à planifier une journée mémorable dans le cadre du programme Invitons nos jeunes au travail!

